



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 194/17

COMMUNIQUE

En prenant connaissance de la composition du nouveau Gouvernement suite à l'élection présidentielle du 7 mai 2017, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), qui fédère 40 Associations nationales et 95 Unions départementales, regrette profondément que le Monde combattant en soit écarté.

Notre Confédération déplore l'absence de nomination d'un interlocuteur spécifique, contrairement à l'engagement que lui a fait transmettre le 25 avril dernier, le nouveau Président de la République.

L'UFAC reste dans l'attente de l'indispensable nomination de cet interlocuteur gouvernemental, en charge des intérêts matériels et moraux des Anciens combattants et des Victimes de guerre et de conduire également une action mémorielle pédagogique et de qualité.

Soyons confiants, mais résolument déterminés, à être entendus.

Paris, le 17 mai 2017